



ÉDITO

La persévérance récompensée

De la mise en lumière médiatique de notre GreenCab, cabinet dentaire expérimental écologique et transportable, aux récents éloges du Ministre des Solidarités et de la Prévention au sujet de notre expérimentation SBDM-EHPAD, **l'année 2023 aura été placée sous le signe de la reconnaissance des innovations tous azimuts de votre URPS CD ARA et de notre belle profession.** Et c'est bien sous le signe de la persévérance que nous comptons poursuivre cette nouvelle année 2024. Par-delà la morosité économique ambiante et un contexte international chaotique, libre à nous d'essayer de faire passer les voyants au vert s'agissant de notre activité libérale! C'est un juste retour des choses: **vous méritez cette reconnaissance!**

À en croire un récent sondage *Les Échos – Institut Montaigne*, près de 6 Français sur 10 considèrent aujourd'hui que le système de santé en France fonctionne mal. Cette donnée aurait de quoi nous alarmer si elle ne cachait aussi une autre réalité: **85 % des Français ont une bonne image des Chirurgiens-Dentistes.** C'est donc fort de cette confiance qu'il nous faut aujourd'hui **persévérer, mettre en évidence les atouts de notre profession libérale et négocier avec nos partenaires politiques de conditions décentes de soins.** Poursuivons nos actions à destination des courageux confrères libéraux et de leurs patients les plus fragiles ou des personnes isolées. De nombreuses démarches porteuses de sens nous animent, à l'instar de celles menées à destination des résidents des EHPAD, des zones sous-dotées, des étudiants, des scolaires... Jugez vous-même: nos concepts mobiles sont copiés reproduits par plusieurs départements et jusqu'en zones de guerre (Ukraine). Preuve que notre profession et notre région sont capables de grandes choses quand nos confrères travaillent ensemble au-delà des clivages syndicaux. Les Français ont du génie quand ils s'unissent!

Notre feuille de route pour 2024 s'annonce déjà bien remplie.

Au programme notamment, la diffusion d'un guide à destination du grand public et d'un guide pour faciliter l'installation, l'optimisation des GreenCab et des tournées de soins dans nos déserts médicaux en collaboration avec des ingénieurs de Lyon, Grenoble, et Annecy, mais aussi la poursuite de nos sessions de formation et de sensibilisation sur la sécurité dans nos cabinets, sur la prévention de l'obésité ou encore sur les gestes et soins d'urgence. Sans oublier bien sûr, l'indispensable accompagnement vers la **transition écologique de vos cabinets.**



Notre site URPS d'annonces et le nouveau service «incubateur» pourront, peut-être, vous aider en cas de création ou d'installation cette année!

Nous souhaitons aussi continuer à vous aider dans vos recherches de collaborateurs et d'éventuels repreneurs ou remplaçants pour vos cabinets. À cette fin, n'hésitez pas à régulièrement consulter notre site Internet www.urps-cd-ara.fr, rubrique «Annonces».

En ce début d'année 2024, **comptez sur notre détermination à continuer de défendre votre activité professionnelle libérale sur tous les plans.**

Tenez bon! Il est encore temps de vous adresser nos vœux confraternels les plus chaleureux!

Dr Éric LENFANT

Focus sur le GreenCab & la conférence de presse de septembre 2023

Expérimentation lancée à l'initiative de l'URPS CD ARA, le GreenCab, premier cabinet dentaire nomade, est sur le devant de la scène depuis quelques mois. Une exposition médiatique très valorisante pour notre profession.

Une vingtaine de journalistes et de nombreuses personnalités ont assisté, le 20 septembre dernier, à la conférence de presse de lancement du GreenCab, implanté depuis quelques mois en centre-Ardèche.

Parmi les participants à cet événement médiatique, nous ont fait l'honneur de leur présence Laurence FAUTRA (vice-présidente déléguée à la santé de la Région Auvergne-Rhône-Alpes), Laurent PEISER (Directeur de projet « Parcours et projets » à la Direction de la Stratégie et des Parcours) et Claire STRAT (Chirurgien-Dentiste conseil) de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, Olivier AMRANE (président du Département de l'Ardèche), Julien FOUGEIROL (maire de Saint-Julien-en-Saint-Alban), Thierry RENEVIER (président du CDO de l'Ardèche), Cyril VILLAT (Vice Doyen de la faculté d'Odontologie de Lyon) ainsi que de nombreux élus et représentants des institutions régionales (ARS, CPAM, Faculté d'Odontologie de Lyon...).



d'un cabinet dentaire sur le long terme.

L'expérimentation s'étant révélée concluante, le concept de GreenCab a poursuivi son chemin sur la commune de Chaudes-Aigues (Cantal) en décembre.

Enfin, le ministère de la Santé et de la Prévention suit avec intérêt notre expérimentation régionale. Un intérêt confirmé par le renouvellement de ce dispositif avec un second prototype du GreenCab en collaboration avec l'ENSE3 (École Nationale Supérieure de l'Énergie, l'Eau et l'Environnement) de Grenoble et l'Agence Régionale de Santé AuRA.



Ce container maritime reconverti en plateforme chirurgicale autonome a fait l'objet de nombreux articles et reportages dans la presse écrite locale, régionale et nationale, mais aussi sur les ondes et le web.

L'engouement suscité par la mise en service du GreenCab sur la

commune de Saint-Julien-en-Saint-Alban, en juin dernier, a été exceptionnel. En l'espace de deux semaines, ce sont plus de six cents appels qui ont été enregistrés. Un véritable raz-de-marée qui a nécessité quelques ajustements, notamment la création d'une cellule de régulation pour sectoriser les appels et prioriser les visites dans ce village de 1 600 habitants.

Pour rappel, **le concept de GreenCab a été conçu par l'URPS CD ARA afin d'apporter une réponse pragmatique et immédiate au problème de désertification dentaire.**

Concrètement, le cabinet dentaire nomade peut se déplacer au gré de la demande dans les villes et villages de zones sous-dotées, en particulier en milieu rural. Priorité est donnée aux communes offrant des opportunités d'implantation durable pour de jeunes praticiens, l'objectif étant de pérenniser l'activité

Appels aux volontaires

Les besoins d'accès aux soins dentaires sont de plus en plus forts, notamment dans les milieux protégés et les territoires sous-dotés en chirurgiens-dentistes. Si votre charge de travail le permet et si un sujet vous passionne, vous pourriez rejoindre votre URPS pour lui apporter votre compétence.

Vous souhaitez vous investir ?

Un dispositif près de chez vous vous attend :

- **GreenCab, à Chaudes-Aigues (15)**
- Véhicule SBDM-EHPAD, à Aigueperse, Efflat, Saint-Gervais-d'Auvergne, Menat, Ambert... (63)
- Véhicule mobile pour l'Adapei 63 (63)
- Intervention en Ehpad, à Oullins et Irigny (69)
- Pédiodontistes pour le dispositif Kidouli, à Bourg-en-Bresse (01), Annemasse (74) ou Clermont-Ferrand (63)
- Prise en charge de nos militaires, en AuRA...

Au service des libéraux et de la population : tous unis, tous unique, évaluons les alternatives pour répondre aux



problématiques territoriales de santé ! Pour consulter tous nos besoins et avoir plus d'informations : scannez ce QR code ou écrivez-nous sur contact@urps-cd-ara.fr

Signature de la nouvelle convention collective : les grands changements !

Zoom sur les principales nouveautés prévues par la nouvelle convention collective.

1. Génération sans carie : Suivi bucco-dentaire annuel pour les 3-24 ans

- Un modificateur (code 9) est appliqué aux tarifs de remboursement des actes pour les majorer de 30 %.
- Les tarifs globaux de l'ensemble des soins conservateurs seront revalorisés de 4 %.

2. 100% santé (Panier reste à charge zéro / Panier reste à charge maîtrisé / Panier à tarif libre) : La convention projette d'étendre le 100 % santé à de nouvelles prothèses.

3. Renforcer l'aide à l'installation :

- Aides forfaitaires à l'installation (CAICD) à 50.000 € (initialement 25 000 €), pour cinq ans, en zone sous dotée.
- Aides annuelles pour le maintien de l'activité à 4 000 € (initialement 3 000 €).
- Nouveau zonage, découpant le territoire en cinq zones : non prioritaire, très dotée, intermédiaire, sous-dotée, très sous-dotée.

4. Réguler l'installation dans les zones très dotées : La convention prévoit la mise en œuvre d'un système de régulation à l'installation des praticiens dans les zones non prioritaires. Ce mécanisme se mettra en place également pour les centres de santé et ne s'appliquera pas seulement à l'installation, mais aussi à l'embauche des salariés par les centres de santé. Il s'appliquera dès lors qu'il sera simultanément opérationnel pour les libéraux et les centres de santé.

5. Mesures spécifiques pour les publics les plus fragiles :

Elle instaure par exemple une rémunération spécifique annuelle de 300 euros pour soutenir l'action des chirurgiens-dentistes qui se déplacent en dehors de leur cabinet pour aller en milieu scolaire, dans les centres d'hébergements ou encore dans les

établissements pénitentiaires. Le chirurgien-dentiste impliqué dans les actions « d'aller vers » à destination des publics fragiles peut bénéficier d'une rémunération forfaitaire optionnelle intégrée au versement du FAMI à hauteur de 300 € par an. À condition que le chirurgien-dentiste réalise au moins 3 interventions en dehors de son cabinet au cours de l'année.

6. Forfait de modernisation et d'informatisation du cabinet dentaire :

- 490 € attribués.
- 590 € si celui-ci participe à une équipe de soins primaires ou exerce dans une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) partageant un projet de santé commun ou à une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).

7. Bilan dentaire spécifique lors des entrées en établissements et services médico-sociaux (ESMS) : La rémunération du bilan dentaire sera valorisée à 40 euros.

8. Création d'une séance d'habituación pour les patients en situation de handicap sévère (sous conditions) : Les partenaires conventionnels s'accordent pour proposer d'introduire la notion de « consultation blanche » (appropriation de l'espace, du matériel, reconnaissance des personnes, tentative de soins sans succès) à la liste des actes et prestations mentionnée à l'article L. 162-1-7 du code de la sécurité sociale (valorisée à même hauteur que la consultation de référence à 23 €).

9. Maître de stage : Rémunération complémentaire d'un montant de 350 €/an si le praticien est engagé, volontairement, à accueillir un étudiant stagiaire à temps plein pendant la durée de son stage actif de 6^e année.

Formation continue : bien manager en libéral !

Dans un contexte de transformation de notre système de santé, votre URPS a mis en place avec Grenoble IAE un programme de formation continue à destination des professionnels de santé, et notamment des Chirurgiens-Dentistes.

Objectif ? Vous inculquer une véritable culture managériale et organisationnelle afin d'optimiser la gestion de votre activité libérale. Les enseignements s'articulent autour de quatre modules : manager les ressources humaines, piloter une structure de santé dans son environnement, piloter une structure de santé en interne, élaborer une stratégie de développement.

Éligible au CPF, cette formation prodiguée en distanciel a été coconstruite avec l'URPS CD ARA. Le programme commencera à partir de septembre 2024 à raison, en moyenne,

d'une journée par mois – essentiellement le jeudi –, soit un volume de 88 heures réparti sur 9,5 jours en distanciel et 3 jours en présentiel, dans les locaux de l'URPS à Lyon et de Grenoble IAE. Le tarif de base de cette formation innovante est de 3 000 euros, avec une remise de 20 % (soit 2 400 euros) si vous vous inscrivez via votre URPS.

Pour le lancement de cette formation, votre URPS offre aux cinq premiers inscrits une bourse permettant la gratuité de la formation (Chirurgiens-Dentistes libéraux en ARA).

Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un mail à : management-sante@grenoble-iae.fr ou contacter votre URPS (contact@urps-cd-ara.fr ou 04 73 14 62 27).



----> Journée à la faculté

Rencontre étudiants, professionnels et instances du Cantal

Le 11 octobre dernier, s'est tenue à la faculté d'Odontologie de Clermont-Ferrand, une rencontre entre les étudiants (toutes années confondues), les professionnels et les instances du département du Cantal.

Parmi les personnes présentes, nous ont notamment fait l'honneur de leur présence: Claire STRAT (Chirurgien-Dentiste Conseil de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes); Marie-Alexia BRAYAT (Responsable du département santé à l'Assurance maladie du Cantal); Céline SUCHEYRE (Manager service à l'Assurance maladie du Cantal); Sophie CULSON (Coordinatrice territoriale de santé pour la ville d'Aurillac); Jean PASSEMARD (Chirurgien-Dentiste retraité de Chaudes-Aigues); Adrien SABAU (Chirurgien-

Dentiste à Massiac); Alexis VOUTE (Chirurgien-Dentiste à Aurillac); Éric LENFANT (Président URPS CD ARA) et Nicolas ESCALIER (Élu URPS CD ARA).

Cette rencontre a permis aux étudiants de rencontrer les institutionnels qui ont pu les renseigner sur le CESP (Contrat d'Engagement de Service Public), les aides à l'installation ou encore les caractéristiques des zones d'implantation sur le Cantal. Pour compléter la démarche, des Chirurgiens-Dentistes locaux sont intervenus afin de présenter leur exercice rural et échanger avec les étudiants sur leur besoins et attentes. Le territoire du Cantal a ainsi pu être valorisé et présenté dans sa globalité, tant sur son attractivité professionnelle, que sur son terroir et ses loisirs (exemple: sports d'hiver, randonnées)... Le territoire du Cantal est un territoire sous doté en Chirurgien-Dentiste, mais attractif sur bien des points!

----> D-AGENDA

Webinaire sur la prévention de l'obésité (avec le Dr Magalie MIOLANNE)
jeudi 1^{er} février à 18h30 Visioconférence Zoom

Webinaire sécurité au cabinet
jeudi 11 avril 2024 à 18h30 Visioconférence Zoom

AFGSU II 9h-18h
Grenoble 18 et 19 mars
Lyon 8 et 9 avril
Clermont 13 et 14 juin
Lyon 26 septembre (réactualisation 1 jour)
Montélimar 7 et 8 octobre
Chambéry 28 et 29 novembre

Dentibiotic: un outil gratuit à connaître



Outil numérique gratuit d'aide à la prescription conçu par les Drs Martin PERRIN et Florent MANUEL, Dentibiotic s'avère particulièrement précieux en cette période de pénurie d'antibiotiques.

Retrouvez en détail les toutes dernières fonctionnalités du site, qui a été mis à jour avec le soutien de l'URPS CD ARA.

----> Un incubateur conçu pour vous: renseigner, orienter, accompagner les futurs praticiens de la Région dans leur future installation!

Il s'agit d'un programme d'accompagnement des jeunes Chirurgiens-Dentistes qui veulent développer leur projet professionnel en libéral.

L'incubateur va permettre de délivrer un soutien et une aide via:

- des conseils juridiques;
- des conseils en recherche de financement;
- des conseils en formation managériale telle la formation préconisée en MANAGEMENT DES ACTIVITÉS LIBÉRALES DE SANTÉ.

Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un mail à contact@urps-cd-ara.fr

FORMATION CONTINUE
MANAGEMENT DES ACTIVITÉS LIBÉRALES DE SANTÉ

Le monde des professionnels libéraux de santé se transforme. De nouveaux acteurs et de nouvelles logiques économiques et sanitaires apparaissent qui bouleversent les structures existantes quel que soit leur domaine (medical, pharmacie, dentaire, infirmier, kinésithérapie, etc.).

Face à ces nouveaux défis, un management efficace et responsable de ces structures devient stratégique. Dans ce contexte, Grenoble IAE propose de former les professionnels libéraux de santé en les dotant d'une culture managériale et organisationnelle leur permettant :

- d'optimiser la gestion de leur activité libérale
- et à terme de garantir un positionnement favorablement sur ce marché en pleine évolution.

© DR

----> L'e-réputation : un enjeu pour tous les professionnels!

L'e-réputation est l'image numérique que vous avez sur le Web et qui découle du contenu des moteurs de recherche et des réseaux sociaux. Les Chirurgiens-Dentistes, comme tous les professionnels de santé, sont visibles sur Internet.

Fort heureusement, les avis déposés par vos patients sur les sites Internet sont le plus souvent positifs. Mais vous pouvez être confrontés à la découverte d'une fiche professionnelle à votre nom, ou encore avoir à faire face à des critiques, des injures ou des diffamations sur les espaces en ligne. Le secteur médical fait partie des 3 secteurs les plus touchés par les avis Google avec une recrudescence d'avis négatifs.

Fort de ce constat, l'URPS CD ARA vous incite dans un premier temps à vous rapprocher de votre assurance Responsabilité



© Pixabay

Civile et Professionnelle et de leur demander une extension de garantie e-réputation qui ne représente souvent qu'une faible cotisation supplémentaire et qui pourra vous décharger de la gestion de ce problème.

----> La sécurité : un enjeu pour tous !

Afin d'accompagner les praticiens de la région dans la gestion des incivilités en cabinet, rappel des principales préconisations à respecter autour de quatre points importants.

1. Prévenir

- Développer la communication et sa bonne compréhension.
- Parler sécurité et former les assistantes.
- Réaliser des protocoles de gestion des risques (violences verbales et physiques) ; gestion des conflits ; numéros d'urgence ; répertoire des référents sûreté (bilan pour agencer votre cabinet, informations diverses...) ; applications (ex : Ma Sécurité) ; documentations et liens utiles de référence (ex : Campagne de confiance de l'Ordre national des Chirurgiens-Dentistes, rapports de l'Observatoire national des violences en santé).
- Agencer le bureau pour avoir une sortie d'urgence.
- Avoir un moyen de communication accueil-bureau (ex : bouton d'alarme).
- Éviter de vous entourer d'objets décoratifs qui peuvent se transformer en projectiles.

2. Repérer

- Repérer toute personne agitée et désamorcer le problème.

3. Réagir

- Garder son sang-froid et dialoguer : pas de gestes brusques, de menace, de réaction de force (sauf pour vous protéger).
- Reculer d'au-moins la valeur d'un bras si la personne est agressive.
- Se diriger vers une sortie ou rester dans un endroit non confiné.
- Appeler ou faites appeler le 17 ou le 112 ou le 114 (si ça dérape).



© Pixabay

4. Rompre le silence

- Déposer une main courante ou une plainte.
- Parler de la situation vécue : ligne d'écoute (ex : ASRA, services et appel gratuit : 0 805 620 133) ; personne de votre entourage de confiance, professionnel de santé (médecin ou psychologue).
- Se rapprocher de l'officier de police judiciaire qui prend contact avec le secrétariat de l'UMJ qui fixe un RDV pour une consultation médico-légale.
- Déposer sa déclaration à l'Observatoire national des violences en santé (ONVS).

Liens utiles :

- <https://www.referentsurete.fr/>
- <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr>
- <https://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr/actualites/une-campagne-pour-maintenir-la-confiance-des-patients/>
- https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_rapport_onvs_2022_donnees_2020-2021_.pdf
- <https://reseau-asra.fr/>

Staff URPS CD ARA



Florence THEROND

Responsable
pôle services



Marie-José GOUMY

Consultante
Chirurgien-Dentiste



Romane BRAVARD

Chef de projets



Christine DASCOTTE

Coordinatrice
d'attaches d'information

Mail : contact@urps-cd-ara.fr / Tél : 04.73.14.62.27

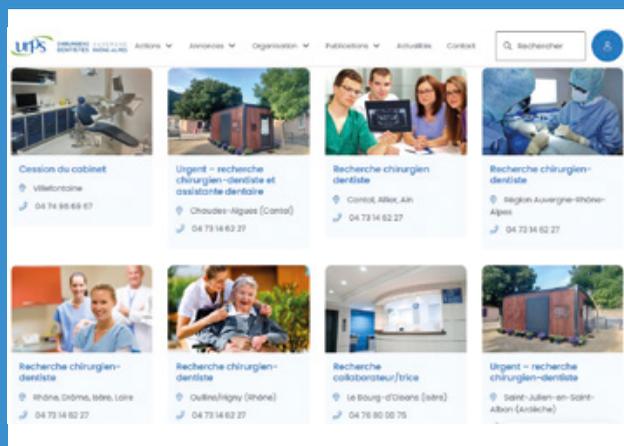
Annonces urgentes

Retrouvez et déposez toutes vos annonces sur le site internet de l'URPS !

- **GreenCab : Chaudes-Aigues (Cantal)**
- **Pédodontie : Bourg-en-Bresse (Ain)**
- **SBDM/EHPAD : Aigueperse / Effiat (Puy-de-Dôme)**



Vous souhaitez déposer une offre ou une annonce ?
Infos sur contact@urps-cd-ara.fr



Transition écologique dans les cabinets dentaires : suivez le guide !

À l'initiative de la commission « Écologie » de l'URPS CD ARA, un guide complet dédié à la problématique de la transition écologique dans les cabinets dentaires vient d'être édité. Réalisé par la société VERACY, société spécialisée dans la stratégie environnementale des entreprises, ce document de synthèse très complet (60 pages) vise plusieurs objectifs.

- Sensibiliser les praticiens et leurs collaborateurs aux enjeux de santé-environnement et à l'impact carbone de leurs activités grâce à un outil d'évaluation chiffré.
- Identifier les activités les plus émettrices de gaz à effet de serre.
- Permettre aussi à chaque cabinet dentaire d'estimer rapidement et globalement sa propre empreinte carbone.
- Proposer des pistes d'actions chiffrées et priorisées pour mettre en œuvre des mesures efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos cabinets dentaires.



Afin de mener à bien cette mission complexe mais passionnante, la société VERACY a réalisé des interviews de six praticiens « pilotes ». L'analyse croisée de leurs entretiens et d'un questionnaire commun a permis de définir clairement certains axes de réflexion pour réduire l'impact écologique des cabinets dentaires.

Vous voulez consulter ce guide « Transition écologique au cabinet dentaire : en route pour la décarbonation ! » ?

Scannez le QR Code suivant :



Votre URPS, dans sa démarche de réflexion sur le cabinet dentaire de demain et la dentisterie verte, vous propose de partager vos idées et expériences dans ce domaine. Pour contribuer, écrivez-nous à : contact@urps-cd-ara.fr